

Guide des aides régionales

La Région Poitou-Charentes a mis en place des aides destinées à faciliter le quotidien de ses habitants, à encourager le développement personnel et professionnel, à accompagner le tissu économique dans ses efforts d'adaptation et d'innovation. Elle lance régulièrement des appels à projets qui ont un effet levier reconnu sur le développement de la croissance verte en Poitou-Charentes. Pour connaître la totalité des aides et appels à projets de la Région, rendez-vous sur : www.poitou-charentes.fr rubrique "La Région vous aide".

Education

Formation

► Contrat Régional de Sécurisation des Parcours Professionnels :

Le Contrat Régional de Sécurisation des Parcours Professionnels est un contrat passé entre le salarié licencié et la Région qui garantit un accès prioritaire aux formations qualifiantes financées par la Région. La Région assure un revenu équivalent à 90% du salaire net antérieur jusqu'à l'acquisition d'un diplôme, d'un titre professionnel ou d'un certificat de qualification professionnelle.

► **Bourse de la Découverte Demandeur d'Emploi** : Offrir à de jeunes demandeurs d'emploi la possibilité d'acquérir une expérience professionnelle dans un pays étranger et de perfectionner une langue étrangère.

Apprentissage

► **La prime Régionale à la qualité pour les employeurs d'apprentis** : Faire bénéficier les employeurs d'une aide régionale par année de formation qui varie en fonction de la date de signature du contrat.

► **Le tour d'Europe en 22 jours – Voyage vers la citoyenneté européenne** : La Région offre aux apprentis de Poitou-Charentes la possibilité de découvrir l'Europe, pour l'enrichissement de leur culture personnelle et l'acquisition de nouvelles connaissances, notamment par la réalisation d'un carnet de voyage thématique.



Education

- ▶ **Chèques-livres régionaux** : Deux chèques-livres de 35 €, soit 70 €, destinés à aider à acheter les manuels scolaires ou cahiers pédagogiques.
- ▶ **Equipeement professionnel de rentrée** : La Région finance le premier équipement professionnel de plus de 100 spécialités (BEP, CAP, BAC PRO 3 ans).
- ▶ **Aide régionale au passage du permis de conduire** : La Région aide les diplômés du CAP (depuis 2005), et les titulaires d'un Bac pro (depuis 2008), à passer leur permis de conduire, en le finançant en partie ou en totalité. Objectif : leur faciliter la recherche d'un emploi.

Enseignement Supérieur-Recherche

- ▶ **Bourse d'Accès à l'Enseignement Supérieur pour les Filières Scientifiques (BAES)** : Favoriser l'accès à une filière scientifique dans l'enseignement supérieur en attribuant 300 bourses à des jeunes bacheliers.
- ▶ **Les Allocations et Bourses Doctorales Régionales** : Aide au financement des thèses.

III Emploi et économie

- ▶ **Bourse Régionale Désir d'entreprendre** : Favoriser la création ou la reprise d'activité par des personnes de projet qui souhaitent créer leur propre emploi en Poitou-Charentes.
- ▶ **Convention Régionale de Développement de l'Emploi par la Formation Professionnelle continue des salariés** : La Région participe au financement des plans de formation des salariés d'entreprises.
- ▶ **Convention Régionale de Développement de l'Emploi par l'Economie** : La Région accompagne les entreprises dans leur développement avec CORDEE, une aide directe aux PME de production ou de services à la production. CORDEE regroupe l'ensemble des aides en faveur de l'investissement matériel et immatériel, de la création, de la reprise d'entreprise, du conseil, de l'emploi, etc.
- ▶ **Aide aux comités d'entreprises pour le soutien des salariés en difficulté** : La Région aide financièrement certaines actions concrètes de CE pour les salariés confrontés au chômage partiel ou victimes d'un plan de licenciement économique.
- ▶ **Contrat d'Accompagnement à l'Emploi croissance verte** : L'aide CAE Croissance Verte permet de favoriser l'accès et le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi en difficulté d'insertion, et de favoriser la relance économique dans les filières de l'environnement. Grâce à cette aide, la Région soutient concrètement le développement de l'emploi lié à la préservation de l'environnement et œuvre pour faire de Poitou-Charentes une région d'excellence environnementale.

Aides à l'Innovation

- ▶ **Aide Régionale à l'Innovation** : La Région soutient les démarches d'innovations des entreprises tant dans les phases de faisabilité que de développement pour des projets innovants à l'échelon régional, nécessitant la mise au point de nouveaux produits ou procédés et l'introduction de technologies nouvelles.

► **Fonds Régional pour l'Innovation** : La Région soutient les projets de création d'entreprises innovantes retenus par le jury régional et non primés par le jury national du concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes.

III Environnement

► **Crédit énergie verte à taux zéro** : La région prête de l'argent, en payant les intérêts pour les personnes souhaitant mieux isoler leur logement ou investir dans des équipements « énergie renouvelable ». Sous conditions de ressources.

► **Prêt énergie solaire** : Ce prêt, destiné aux établissements de droit public ou privé, aux collectivités ou associations, aux professionnels et agriculteurs, permet de financer des centrales de production d'électricité solaire photovoltaïque (sous conditions).

► **Bonus Vert de la Région Poitou-Charentes** : Cette aide se présente sous la forme d'une réduction du prix d'achat de 40 à 60 €, en fonction de la classe énergétique de l'appareil électroménager acheté.

Plan après pétrole

► **Achat de véhicules flexibles** : La Région soutient les organismes de droit privé pour l'achat de véhicules équipés de moteurs dits flexibles permettant l'utilisation du super-éthanol E 85.

Installation et emploi agricole

► **Soutien aux jeunes agriculteurs ou aquaculteurs qui s'installent dans des zones ou des systèmes de production spécifiques** : Soutien de la Région par le biais du Programme pour l'installation et le Développement des Initiatives Locales (PIDIL). Ce programme prévoit, sous certaines conditions, une aide financière sous forme de complément local de Dotation Jeune Agriculteur (DJA).

► **Soutien à la professionnalisation et à l'installation d'un jeune en agriculture ou en aquaculture** : Ce programme prévoit, sous certaines conditions, la rémunération du stage de parrainage pour une période passée chez un agriculteur qui envisage de céder son exploitation.

III Culture et sport

Sport

► **Sport et Handicap** : Aide régionale à l'acquisition de matériel adapté.

► **Ticket sport en Poitou-Charentes** : La Région Poitou-Charentes a fait de l'accessibilité des jeunes au sport une de ses priorités. C'est pourquoi, afin d'encourager la pratique sportive, elle a mis en place le « Ticket sport » qui permet de bénéficier d'une réduction de 25 euros sur le montant de l'inscription au club, à l'association ou à la fédération du sport choisi.

Culture

- ▶ **Bourses régionales à la création plastique** : Favoriser l'insertion des plasticiens domiciliés en Poitou-Charentes en leur permettant de mener à bien un projet artistique singulier.
- ▶ **Bourse Jeunes talents** : Favoriser l'insertion dans la société régionale de jeunes talents artistiques par l'octroi d'une bourse et un accompagnement.

Vivre ensemble

Lien social

- ▶ **Micro-Crédit Poitou-Charentes** : Le Micro-Crédit Poitou-Charentes est un prêt à taux zéro, accessible aux habitants de Poitou-Charentes, exclus du crédit classique qui ont à faire face à un accident de la vie ou veulent financer un projet de vie.
- ▶ **Tremplin pour l'emploi associatif** : Subvention afin de soutenir et de pérenniser l'emploi associatif. Un dispositif de financement des formations des salariés vient s'ajouter.

Logement

- ▶ **Aide aux bailleurs** : La Région Poitou-Charentes et les partenaires sociaux gérant le 1% Logement, partageant la même volonté de mobiliser les logements vacants sur le territoire régional et de faciliter l'accès des jeunes au logement, ont convenu d'assurer une articulation efficace dans la mise en œuvre de leurs moyens respectifs. A cette fin la Région propose une aide forfaitaire en direction des propriétaires bailleurs répondant à certaines conditions.

TIC

- ▶ **Chèque régional « Égalité Internet »** : La Région propose de mettre en place une mesure d'accompagnement des familles les plus démunies, résidant dans l'un des immeubles concernés par le projet « Tous connectés », pour l'acquisition d'un ordinateur : un chèque régional « Égalité Internet » de 100 euros permettant de réduire en partie le coût de l'achat. Cette aide pour la gratuité informatique sera utilisée en paiement d'un ordinateur auprès de vendeurs/revendeurs informatiques ou de l'association des Ateliers du Bocage (conventionnée avec la Région).
- ▶ **Chèque TIC** : La Région propose le chèque TIC pour aider les créateurs et entrepreneurs d'entreprises, les éditeurs en région, les libraires, les exploitants agricoles et les artisans à développer leur activité grâce à Internet.